

17^{ÈME} CONFÉRENCE INTERNATIONALE
DE RECHERCHE DE L'AFD

Comment et jusqu'où pouvons-nous encore nous adapter ?

Savoirs et sociétés
face aux défis de l'adaptation

LIVRET CONCEPTUEL

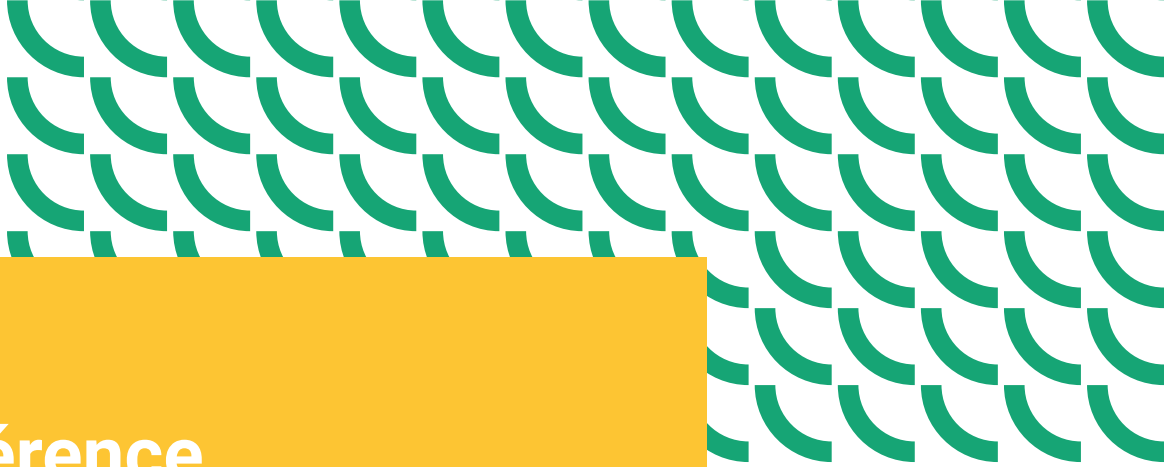
EN PARTENARIAT AVEC

SciencesPo
PARIS CLIMATE SCHOOL

**6 & 7
OCTOBRE
2026**

#Research4Policies

#MondeEnCommun



La conférence internationale de recherche de l'AFD

Pourquoi cette conférence ?

Dans la continuité de ses conférences internationales de recherche, **l'Agence française de développement (AFD) consacre l'édition 2026 aux enjeux de l'adaptation aux impacts du changement climatique**. Cet événement s'inscrit dans l'engagement de l'AFD à co-produire et partager des savoirs au service du développement, en articulant recherche académique, expériences de terrain et perspectives de politique publique.

L'adaptation n'est pas seulement un défi technique ou financier : elle engage des choix politiques, économiques et sociaux. **Comment co-construire des solutions d'adaptation plus justes et plus équitables, en composant avec**

des intérêts, des valeurs et des visions du monde qui divergent, et en mobilisant des savoirs de natures différentes ?

Pour éclairer cette question, cette 17^{ème} conférence internationale de recherche de l'AFD « De la recherche à l'action » réunit chercheurs, praticiens du développement et décideurs autour d'un même fil : **faire dialoguer les connaissances pour mieux les traduire en action.**

Contexte, enjeux et format

Les rapports successifs du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'*Adaptation Gap Report* du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) ou encore le bilan de trente ans d'adaptation dressé par le Comité de l'adaptation de la CCNUCC le montrent : l'adaptation s'est déployée à toutes les échelles. **Pour autant, les financements demeurent très en deçà des besoins.** Les flux internationaux publics vers les pays en développement sont redescendus à 26 milliards de dollars en 2023, contre 28 milliards en 2022,

alors que les besoins sont estimés entre 310 et 365 milliards par an d'ici 2035.

Au-delà des volumes, c'est aussi la qualité des financements qui est en jeu. Le GIEC appelle notamment à des approches plus systémiques, anticipatives, multisectorielles et transformatives, attentives à l'interconnexion des risques, conduites localement, articulant savoirs scientifiques et connaissances locales, et adossées à des dispositifs robustes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage. L'enjeu est aussi d'**éviter**

la maladaptation, c'est-à-dire le risque de reconduire, au nom de l'adaptation, les vulnérabilités structurelles que l'on cherchait à réduire.

Dans le même temps, le changement climatique met de plus en plus à l'épreuve la capacité même des sociétés à s'adapter. La réflexion sur les limites de l'adaptation a accompagné la montée en puissance des « pertes et préjudices », qui disposent désormais d'un fonds dédié (*Fund for Responding to Loss and Damage*, FRLD). Au-delà des questions de financement et de justice climatique, il s'agit donc de **développer également de nouvelles méthodes pour éclairer les choix publics face à de potentielles trajectoires d'(in)habitabilité**.

En trente ans, l'adaptation a ainsi progressé par création de concepts, apprentissage par l'action et recherche critique. Ce mouvement a produit un corpus de connaissances substantiel, tout en révélant les limites de son appropriation et de sa mise en œuvre. **L'enjeu n'est donc plus seulement de produire de nouvelles connaissances, mais d'accélérer leur diffusion et leur traduction en pratiques**, en renforçant les espaces d'échange entre chercheurs, décideurs, praticiens et institutions de financement du développement. Réciproquement, c'est au contact des besoins exprimés par les praticiens et les décideurs que les chercheurs affinent, éprouvent et parfois revisitent leurs concepts. Ces espaces d'échange constituent dès lors autant d'itérations dans la co-construction de l'adaptation.

La conférence souhaite également renforcer le dialogue entre les savoirs des pays partenaires de l'AFD et ceux mobilisés sur les territoires français et européens. Dès le début des années 2000, les pays les moins avancés ont traité l'adaptation comme une priorité de politique publique, souvent avant nombre de pays développés, accumulant ainsi une expérience précieuse. Renforcer les flux de connaissances du Sud vers le Nord pourrait être mutuellement bénéfique – c'était précisément l'une des recommandations adressées à l'AFD par la Cour des comptes dans son rapport de 2024 consacré à l'adaptation. **Au sein de chaque session, les présentations scientifiques sont donc mises en dialogue avec les savoirs expérimentiels de praticiens et de décideurs**, en veillant à faire une

place, lorsque cela est pertinent, aux acteurs engagés sur l'adaptation en France et en Europe.

Sept sessions structurent la conférence. Elles couvrent les principaux fronts de tension qui traversent aujourd'hui les débats sur l'adaptation : ses échelles d'action, sa gouvernance, sa mesure, ses limites, ses imaginaires, ses innovations émergentes et ses conditions économiques et financières. Elles abordent ainsi **l'adaptation non comme un secteur isolé, mais comme un champ transversal** où se recomposent les rapports entre savoirs, territoires, institutions et choix de développement. **La conférence s'ouvrira et se conclura par une table ronde de haut niveau, articulant à chaque fois enjeux techniques et stratégiques** – financement, planification, arbitrages institutionnels, production et usage des connaissances – et enjeux politiques, **en particulier en vue de la COP31**.



De la recherche à l'action

Cette 17ème conférence internationale de recherche de l'AFD fait partie du cycle de conférences « De la recherche à l'action » organisé par l'AFD.

Le principe : réunir chercheurs, praticiens et décideurs publics, des Nords comme des Suds, pour traduire les savoirs scientifiques en solutions opérationnelles, au service des politiques publiques et pour un développement plus juste, durable et inclusif.



Le programme des 6 et 7 octobre 2026

Journée du 6 octobre 2026

8H30

ACCUEIL

9H00 – 9H15

MOTS D'INTRODUCTION

9H15 – 10H15

TABLE RONDE INTRODUCTIVE : CADRE & GRANDS ENJEUX

10H15 – 12H

SESSION 1 – LES VILLES FACE AUX DÉFIS DE L'ADAPTATION

12H00 – 13H00

PAUSE DÉJEUNER

13H00 – 13H45

SÉQUENCE SPÉCIALE

13H45 – 15H15

SESSION 2 – L'ADAPTATION CONDUITE LOCALEMENT (LLA)

15H15 – 15H45

PAUSE CAFÉ

15H45 – 17H15

SESSION 3 – MESURER LES PROGRÈS DE L'ADAPTATION

17H15 – 17H30

CONCLUSION, CLÔTURE DE LA JOURNÉE
ET ANNONCE DU LENDEMAIN



Journée du 7 octobre 2026

8H30	ACCUEIL
9H00 – 9H30	KEYNOTE SPEECH
9H30 – 10H30	SESSION 4 – IMAGINER (<i>ENVISIONING</i>) LES FUTURS DE L'ADAPTATION
10H30 – 11H00	PAUSE CAFÉ
11H00 – 12H30	SESSION 5 – LES LIMITES DE L'ADAPTATION
12H30 – 13H30	PAUSE DÉJEUNER
13H30 – 15H00	SESSION 6 – LES NOUVEAUX HORIZONS DE L'ADAPTATION
15H00 – 15H30	PAUSE CAFÉ
15H30 – 17H00	SESSION 7 – ADAPTATION, MACROÉCONOMIE ET FINANCES PUBLIQUES
17H00 – 17H30	PAUSE CAFÉ
17H30 – 18H30	TABLE RONDE DE CLÔTURE



© Mert Gökalp

Focus sur les 7 sessions thématiques

SESSION 1

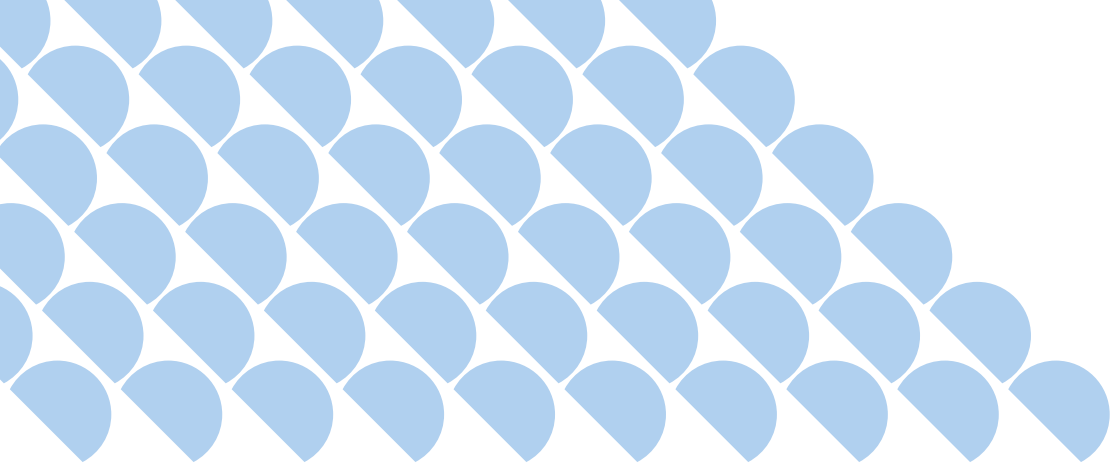
Les villes face aux défis de l'adaptation

La préparation du rapport spécial du GIEC consacré aux villes, attendu pour 2027, invite à faire le point sur l'adaptation urbaine. Plus de la moitié de la population mondiale vit aujourd'hui en ville, une proportion qui pourrait atteindre les deux tiers d'ici 2050. Cette urbanisation s'accompagne d'une croissance rapide de l'habitat informel, où vit environ un milliard de personnes aujourd'hui, peut-être trois milliards d'ici le milieu du siècle : des quartiers qui concentrent les vulnérabilités climatiques les plus aiguës et les déficits les plus marqués en infrastructures, en logement et en services de base.

Les villes sont exposées à des risques qui s'intensifient et s'entremêlent – chaleur extrême et îlots de chaleur, inondations pluviales et côtières, stress hydrique, incendies – avec des effets en cascade sur l'eau, les transports ou encore la santé. **Les villes se sont massivement engagées dans l'action climatique, mais un fossé persiste entre les plans annoncés et leur mise en œuvre effective.** Des travaux portant sur près de deux cents villes côtières montrent ainsi que les efforts d'adaptation augmentent, mais qu'une majorité n'intègre pas les tendances futures d'exposition et de vulnérabilité, et que la plupart ne s'attaquent pas aux causes profondes de la vulnérabilité. À l'inverse, certaines interventions produisent des effets contre-productifs.

Par exemple, le verdissement urbain peut faire grimper la valeur foncière et déplacer les populations vulnérables qu'il était censé protéger (*green gentrification*).

Foyers de vulnérabilité, les villes sont aussi des espaces privilégiés d'expérimentation institutionnelle et sociale. **Cette session explore comment dépasser le fossé entre planification et mise en œuvre, en particulier dans les villes émergentes à croissance rapide, et dans quelle mesure approches participatives et solutions fondées sur la nature permettent de mieux intégrer les savoirs locaux et les enjeux spécifiques de l'habitat informel.**



SESSION 2

L'adaptation conduite localement (LLA)

L'adaptation conduite localement (*locally-led adaptation*, LLA) suscite une attention croissante. Les huit engagements LLA forment un cadre destiné à garantir une inclusion réelle dans les décisions, y compris l'égalité de genre, à concevoir des solutions adaptées aux contextes locaux et à inscrire l'adaptation dans la durée. Ils ont reçu plus d'une centaine de soutiens, dont celui de l'AFD, qui y a adhéré lors de la COP28.

En pratique, la LLA soulève des questions déjà rencontrées par la *Community-Based Adaptation*, apparue au Bangladesh au tournant des années 2000, et plus largement par les méthodologies participatives. Celles-ci s'enracinent dans des mouvements anciens et disparates, devenus discours mondial à partir des années 1970 comme outils d'*empowerment*, avant d'être revi-

sités dans les années 1990 au sein d'un agenda néolibéral, jusqu'à faire l'objet, au début des années 2000, d'une critique restée célèbre sous le nom de « tyrannie de la participation ».

Au moment où l'AFD, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement s'engagent de manière affirmée dans cet agenda, la session vise à cerner les apports réels de la LLA au regard de cette longue histoire. Quelles preuves d'efficacité les approches participatives apportent-elles par rapport aux approches descendantes, au-delà de la seule acceptabilité sociale des projets ? Comment passer à l'échelle, et quel rôle les banques publiques de développement peuvent-elles y jouer ?

SESSION 3

Mesurer les progrès de l'adaptation

En fixant un Objectif mondial pour l'adaptation (*Global Goal on Adaptation*, GGA), l'Accord de Paris s'est révélé doublement ambitieux : porter un récit mobilisateur à l'échelle globale (« tous ensemble ») et réconcilier des cadrages de l'adaptation très différents suivant les contextes de chaque pays. Sa mise en œuvre s'est construite par strates successives : un premier programme de travail sur le GGA, lancé à la COP26 en 2021, a débouché sur le Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale et

ses premiers objectifs mondiaux d'adaptation, adoptés à la COP28 – avant qu'un nouveau programme de travail de deux ans ne soit à son tour lancé pour les décliner en indicateurs.

Ce processus par étapes reflète directement la difficulté d'établir un ensemble cohérent et pertinent d'indicateurs mondiaux d'adaptation. Ce défi méthodologique fait depuis longtemps l'objet de débats : disponibilité inégale des données, capacités hétérogènes selon les pays, articulation avec les Objectifs de développement

durable (ODD) ou le cadre de Sendai, sans oublier les tensions politiques propres aux COP.

Dix ans après l'Accord de Paris, l'adoption à la COP30 des 59 indicateurs de Belém pour l'adaptation a donc constitué une étape importante.

Toutefois, l'opérationnalisation de ces indicateurs par chaque pays constitue un chantier de grande ampleur, avec des ajustements à opérer suivant leurs spécificités en termes non seulement de risques climatiques mais aussi d'appareils statistiques nationaux.

L'approche adoptée soulève également des interrogations sur sa capacité à saisir les dimensions contextuelles de l'adaptation, qui sont plus qualitatives. **Le risque est en effet de privilégier ce qui se mesure facilement au détriment de transformations plus profondes mais plus difficiles à quantifier** – d'où la proposition de développer

des méthodes qualitatives en complément des approches quantitatives. Le recours à des jugements d'experts structurés permet par exemple d'évaluer l'état de l'adaptation en mobilisant un éventail plus large de connaissances, qualitatives comme quantitatives, y compris là où les données publiées font défaut. Appliquées a posteriori à des projets concrets, comme les solutions fondées sur la nature dans les territoires ultramarins français, ces méthodes révèlent ainsi des leviers et des obstacles que les indicateurs agrégés ne saisissent pas.

La session interroge ainsi la manière de rendre les indicateurs de Belém opérationnels et utiles, et présente des méthodes alternatives. Fondamentalement, que signifie « mesurer les progrès de l'adaptation » ? Qui mesure, dans quel objectif et pour qui ?

SESSION 4

Imaginer (*envisioning*) les futurs de l'adaptation

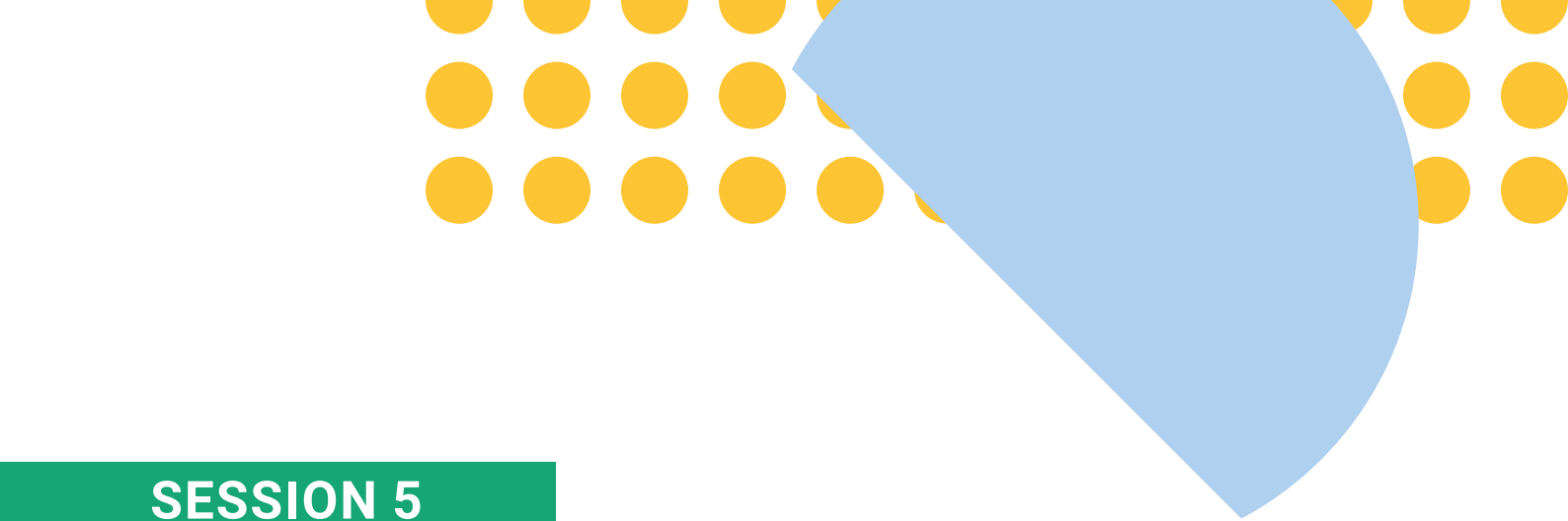
La limite la plus déterminante que chercheurs et praticiens rencontrent depuis trente ans n'est-elle pas, au fond, la difficulté d'imaginer des futurs résilients et désirables ? La question n'est pas que rhétorique. Une part croissante des travaux suggère que le déficit d'adaptation tient aussi à la manière dont les acteurs se représentent l'avenir. Le GIEC range d'ailleurs les contraintes cognitives et socioculturelles parmi les limites « douces » de l'adaptation – celles où des options existent en principe mais demeurent hors de portée – à la différence des limites « dures », où aucune action d'adaptation ne permet plus d'éviter des risques intolérables.

La notion d'« imaginaires de l'adaptation » (les visions individuelles et collectives, et les attentes sociales, d'un futur adapté au climat) gagne ainsi en importance. Ces imaginaires sont pluriels : ils reflètent la diversité des points de vue, des visions du monde et des systèmes de savoirs, qu'ils soient scientifiques, autochtones ou locaux. Cette pluralité est précisément l'un des messages forts du dernier rapport du GIEC, qui en fait une condition d'une adaptation efficace et juste. Les imaginaires ne sauraient donc être

réduits à un récit unique : prendre au sérieux leur pluralité, c'est reconnaître que l'adaptation est autant un projet de société qu'un défi technique et financier.

Or les imaginaires dominants restent largement technocratiques, homogènes et descendants, et plusieurs d'entre eux reconduisent les rapports de pouvoir existants et des logiques de *statu quo*. Rendre explicites ces imaginaires implicites apparaît comme une condition pour pouvoir les discuter, les contester et, le cas échéant, les réorienter. **Élargir les imaginaires, c'est élargir l'espace des solutions**, et donc limiter les risques de maladaptation et de dépendance au sentier. Ce travail se situe en amont des outils de décision, de planification et d'arbitrage des investissements publics, et irrigue l'ensemble des autres sessions.

À partir de plusieurs cas d'étude, la session examine en quoi l'élargissement des imaginaires conduit à des décisions plus robustes face à l'incertitude, et avec quelles méthodes faire évoluer les imaginaires implicites des décideurs, des financeurs et des populations.



SESSION 5

Les limites de l'adaptation

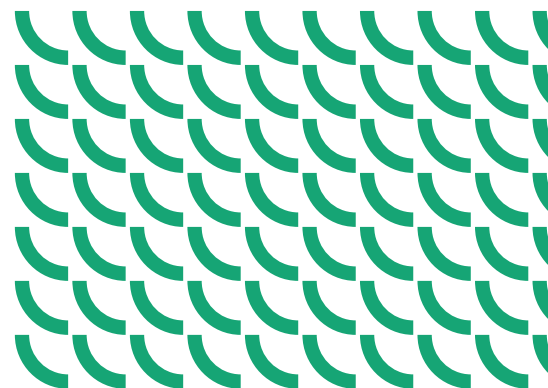
Face à l'intensification des risques climatiques, la question des limites de l'adaptation s'est imposée comme un enjeu à la fois scientifique et politique. Elle a trouvé des traductions institutionnelles successives : le Mécanisme international de Varsovie, le Réseau de Santiago, puis la création du Fonds pour répondre aux pertes et préjudices (FRLD). De nombreux débats demeurent, sur la définition même de la notion, sur les modalités de financement et d'accès au fonds, comme sur l'architecture institutionnelle d'ensemble.

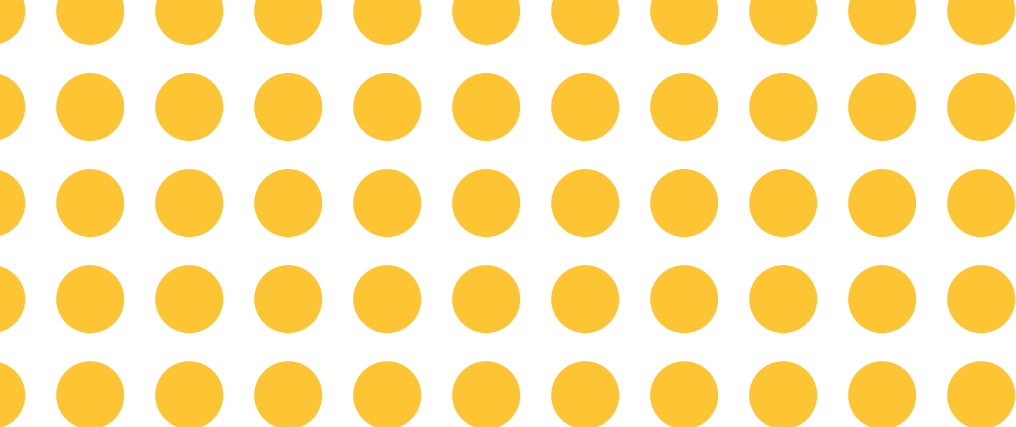
Le sixième rapport du GIEC a reconnu l'apport des assurances et des mécanismes de transfert du risque, portés par des initiatives internationales telles qu'InsuResilience puis Global Shield. Il en souligne aussi les limites : hausse des primes, risques susceptibles de devenir non assurables, voire maladaptation lorsqu'une assurance mal calibrée entretient un sentiment trompeur de sécurité qui encourage l'exposition au risque. **Comment, dès lors, s'assurer que l'assurance constitue bien un dispositif pertinent ?**

Beaucoup de pertes et préjudices sont par ailleurs non économiques – santé, écosystèmes, patrimoine culturel, cohésion sociale, attachement aux lieux de vie – et ne relèvent donc pas de l'assurance. **Une question centrale demeure donc : comment anticiper et gérer l'inhabitable de manière proactive ?** Cette interrogation prend une acuité particulière dans les territoires les plus exposés – zones côtières basses, petits États insulaires, régions soumises à la chaleur humide extrême – où il ne s'agit plus seulement d'adapter, mais de déterminer à quelles conditions et pour combien de temps un

territoire reste habitable. Et surtout : **qui détermine l'inhabitable, sur quels fondements, et avec quelles alternatives ?**

La session articule travaux conceptuels et empiriques sur les limites de l'adaptation, et examine notamment comment objectiver, de façon empirique et participative, les trajectoires d'(in)habitabilité et ainsi organiser, le cas échéant, des relocalisations justes.





SESSION 6

Les nouveaux horizons de l'adaptation

Le 6ème rapport du GIEC (2022) a renforcé l'idée que l'adaptation incrémentale – des ajustements graduels qui prolongent les pratiques existantes sans en changer la nature – ne suffira pas à faire face à l'ampleur des impacts. Aussi la notion d'adaptation transformationnelle – qui désigne des changements profonds dans la structure ou les finalités mêmes des systèmes, et non plus de simples ajustements – a-t-elle gagné en importance. Cet intérêt croissant s'est traduit jusque dans les COP : à la demande de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), le Secrétariat de la CCNUCC a produit un document technique visant à définir l'adaptation transformationnelle et à évaluer les progrès de sa planification. Cet intérêt s'est toutefois heurté à d'importantes réticences politiques, au point que la notion a disparu du texte final adopté à la COP30 – un contraste saisissant avec le foisonnement des recherches sur le sujet, qui proposent des cadres plus robustes et plus inclusifs, potentiellement essentiels pour les territoires les plus exposés.

Au-delà de la transformation des systèmes, les travaux récents soulignent la nécessité de repenser les échelles auxquelles l'adaptation est conçue et gouvernée. En effet, les risques climatiques transfrontaliers ne s'arrêtent pas aux frontières nationales : ils se propagent par les chaînes d'approvisionnement, les flux migratoires ou les marchés financiers, et remettent en cause la capacité des États à adapter leurs économies de façon isolée. Cette dimension, complexe, reste à déployer plus en détail dans les stratégies et les projets.

Ces nouveaux horizons sont temporels autant que spatiaux. Penser l'adaptation face à des risques systémiques suppose d'articuler explicitement passé, présent et futurs de long terme, et d'inscrire les décisions dans des trajectoires de développement résilient plutôt que dans des mesures ponctuelles. Comment les sociétés ont-elles répondu aux risques climatiques par le passé, comment ces réponses façonnent-elles aujourd'hui l'éventail des options, et comment élargir la palette des choix de long terme ?

La session explore ces trois horizons – transformationnel, transfrontalier et temporel – et leurs implications opérationnelles. Elle interroge également ce que plus d'une décennie de mise en œuvre des *adaptation pathways* nous apprend sur les conditions réelles de traduction des innovations conceptuelles en pratiques.

Adaptation, macroéconomie et finances publiques

Longtemps portée de façon exclusive par les ministères de l'environnement et les ministères sectoriels, l'adaptation s'impose désormais dans les arbitrages des ministères des finances. Une enquête mondiale récente confirme que ces administrations considèrent cet enjeu comme une priorité de politique économique, tout en déplorant un déficit d'outils analytiques pour objectiver leurs décisions.

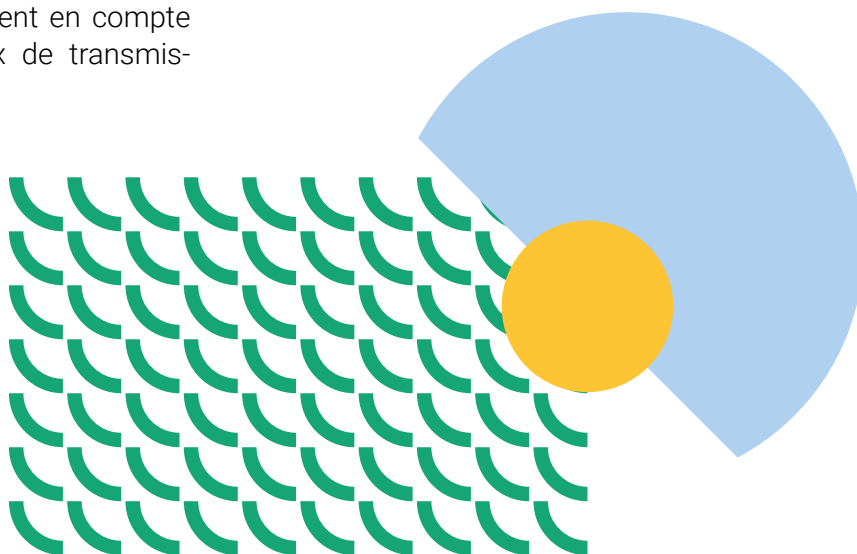
Si la littérature économique sur l'adaptation s'est étoffée, elle demeure inégale. Elle a d'abord quantifié les dommages climatiques, puis cherché à mesurer l'efficacité d'interventions ciblées - par exemple le triple dividende des infrastructures résilientes, ou encore l'intérêt de renforcer en priorité l'adaptation des plus pauvres pour une efficacité économique de long terme. En couplant des modèles biophysiques et macroéconomiques, des travaux récents estiment que les pertes de PIB pourraient dépasser 10% dans certains pays d'ici 2050, en l'absence d'action, tout en chiffrant les gains nets que permettraient des interventions sectorielles d'adaptation. Ces impacts, pertes comme gains, se propagent à l'ensemble de l'économie via la productivité, les infrastructures, les chaînes de valeur et les finances publiques.

Ces travaux restent cependant fragmentés, et peu d'entre eux offrent des options directement mobilisables pour l'action publique : les modèles mobilisés ne prennent en compte qu'un nombre limité de canaux de transmis-

sion, sous-estiment les dommages extrêmes, en cascade et non linéaires, et peinent à intégrer l'incertitude profonde. D'où l'enjeu de privilégier des décisions robustes plutôt qu'une trajectoire prétendument « optimale ». Les conséquences budgétaires de l'adaptation, qui peuvent durablement préserver l'espace budgétaire plutôt que de le consommer, restent par ailleurs peu explorées.

Au-delà des outils analytiques, d'autres instruments de politique publique ont émergé : stratégies nationales de financement climatique, taxonomies rendant l'adaptation « investissable », budgétisation verte, marquage des dépenses ou « réflexe adaptation » dans l'investissement public. La création du Forum panafricain des ministres des finances pour l'action climatique et les échanges de pairs animés par l'AFD et la 2050 Pathways Platform témoignent d'une dynamique d'apprentissage entre ministères des finances que les banques publiques de développement accompagnent.

La session explore à la fois les outils déjà disponibles et la manière dont les ministères eux-mêmes identifient leurs besoins, en interrogeant comment mobiliser les instruments économiques sans réduire l'adaptation à ce qui est quantifiable.



Bibliographie sélective

- Adger, W. Neil, Suraje Dessai, Marisa Goulden, Mike Hulme, Irene Lorenzoni, Donald R. Nelson, Lars Otto Naess, Johanna Wolf, et Anita Wreford. 2009. « Are There Social Limits to Adaptation to Climate Change? ». *Climatic Change* 93 (3-4): 335-354. <https://doi.org/10.1007/s10584-008-9520-z>.
- Beauchamp, Emilie, Timo Leiter, Patrick Pringle, Nick Brooks, Shafaq Masud, et Patrick Guerdat. 2024. « Toolkit for Monitoring, Evaluation, and Learning for National Adaptation Plan Processes ». NAP Global Network Secretariat, IISD. <https://www.iisd.org/publications/report/toolkit-monitoring-evaluation-learning-nap-processes>.
- Browne, Katherine, Jana El-Horr, Janne Parviainen, et Janna Tenzing. 2025. *Fostering Complementarity: How Development and Climate Financiers Can Scale up Locally Led Adaptation*. SEI. <https://doi.org/10.51414/sei2025.041>.
- Castán Broto, Vanesa, Marta Olazabal, et Gina Ziervogel. 2024. « Disrupting the Imaginaries of Urban Action to Deliver Just Adaptation ». *Buildings and Cities* 5 (1): 199-214. <https://doi.org/10.5334/bc.456>.
- Dépoues, Vivian, et Guillaume Dolques. 2025. *Le réflexe adaptation dans les investissements publics en pratique : Pistes pour 2025 et perspectives*. Étude Climat. I4CE. <https://www.i4ce.org/publication/reflexe-adaptation-investissements-publics-pratique-pistes-2025-perspectives-climat/>.
- Duvat, Virginie K. E., Inès Hatton, Louise Burban, Alice Jacobée, Myriam Vendé-Leclerc, et Lucile Stahl. 2025. « Assessing Nature-Based Coastal Defense ». *Scientific Reports* 15 (1): 16798. <https://doi.org/10.1038/s41598-025-96744-7>.
- Eriksen, Siri, E. Lisa F. Schipper, Morgan Scoville-Simonds, et al. 2021. « Adaptation Interventions and Their Effect on Vulnerability in Developing Countries: Help, Hindrance or Irrelevance? ». *World Development* 141: 105383. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2020.105383>.
- Gemenne, François, et Julia Blocher. 2017. « How Can Migration Serve Adaptation to Climate Change? Challenges to Fleshing Out a Policy Ideal ». *The Geographical Journal* 183 (4): 336-347. <https://doi.org/10.1111/geoj.12205>.
- GIEC. 2022. *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Summary for Policymakers*. Cambridge University Press.
- Haasnoot, Marjolijn, Jan Kwakkel, Warren Walker, et Judith Maat. 2013. « Dynamic adaptive policy pathways: A method for crafting robust decisions for a deeply uncertain world ». *Global Environmental Change*. 23. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2012.12.006>.
- Haasnoot, Marjolijn, Judy Lawrence, et Alexandre K. Magnan. 2021. « Pathways to Coastal Retreat ». *Science* 372 (6548): 1287-90. <https://doi.org/10.1126/science.abi6594>.
- Hallegatte, Stéphane, Mook Bangalore, Adrien Vogt-Schilb, et Julie Rosenberg. 2017. *Unbreakable: Building the Resilience of the Poor in the Face of Natural Disasters*. Banque mondiale. <https://hdl.handle.net/10986/25335>.
- Hallegatte, Stéphane, Jun Rentschler, et Julie Rozenberg. 2019. *Lifelines: The Resilient Infrastructure Opportunity*. Banque mondiale. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1430-3>.

- Harris, Katy, Frida Lager, Marta K. Jansen, et Magnus Benzie. 2022. « Rising to a New Challenge: A Protocol for Case-Study Research on Transboundary Climate Risk ». *Weather, Climate, and Society* 14 (3): 755-68. <https://doi.org/10.1175/WCAS-D-21-0022.1>.
- Huq, Saleemul. 2022. « Adapting to Climate Change: Lessons from Bangladesh ». *Scientific American*. <https://www.scientificamerican.com/article/adapting-to-climate-change-lessons-from-bangladesh/>.
- Kates, Robert W., William R. Travis, et Thomas J. Wilbanks. 2012. « Transformational Adaptation when Incremental Adaptations to Climate Change Are Insufficient ». *PNAS* 109 (19): 7156-61. <https://doi.org/10.1073/pnas.1115521109>.
- Leiter, Timo. 2015. « Linking Monitoring and Evaluation of Adaptation to Climate Change Across Scales: Avenues and Practical Approaches ». *New Directions for Evaluation* 2015 (147): 117-27. <https://doi.org/10.1002/ev.20135>.
- Leiter, Timo. 2024. *Modalities for the Indicator Work Programme under the Global Goal on Adaptation*. Grantham Research Institute, LSE. <https://www.lse.ac.uk/granthaminstitute/publication/modalities-for-the-indicator-work-programme-under-the-global-goal-on-adaptation/>.
- Magnan, Alexandre K., E. L. F. Schipper, M. Burkett, et al. 2016. « Addressing the Risk of Maladaptation to Climate Change ». *WIREs Climate Change* 7 (5): 646-65. <https://doi.org/10.1002/wcc.409>.
- Magnan, Alexandre K., Robert Bell, Virginie K. E. Duvat, et al. 2023. « Status of Global Coastal Adaptation ». *Nature Climate Change* 13 (11): 1213-21. <https://doi.org/10.1038/s41558-023-01834-x>.
- Magnan, Alexandre K., Jia Li, Adèle Tanguy, Stéphane Hallegatte, et Christophe Buffet. 2025. « The Value of Structured Expert Judgment to Help Assess Climate Adaptation ». *Climate Risk Management* (en ligne). <https://doi.org/10.1016/j.crm.2025.100673>.
- Norman, Tristan, Adèle Tanguy, Sarah Opitz-Stapleton, Christophe Buffet, Katy Harris, et Hanne Knaepen. À paraître. *Transboundary Climate Risks: A Cross-Regional Analysis*. AFD.
- Olazabal, Marta, Ana T. Amorim-Maia, Cecilia Alda-Vidal, et Sean Goodwin. 2024. « What Is Limiting How We Imagine Climate Change Adaptation? ». *Current Opinion in Environmental Sustainability* 71: 101476. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2024.101476>.
- Rising, James, Nick Godfrey, Paul Watkiss, et al. 2026. *The Macroeconomic Case for Investing in Climate Adaptation*. LSE. <https://doi.org/10.21953/RESEARCHONLINE.LSE.AC.UK.00137972>.
- Singh, Chandni, Soundarya Iyer, Mark G. New, et al. 2022. « Interrogating «Effectiveness» in Climate Change Adaptation: 11 Guiding Principles for Adaptation Research and Practice ». *Climate and Development* 14 (7): 650-64. <https://doi.org/10.1080/17565529.2021.1964937>.
- Soanes, Marek, Aditya Bahadur, Clare Shakya, et al. 2021. *Principles for Locally Led Adaptation: A Call to Action*. IIED. <https://www.iied.org/10211iied>.
- Tanguy, Adèle, Christophe Buffet, et Alexandre K. Magnan. 2025. « L'adaptation à la COP30 : les indicateurs au cœur des débats ». Billet de blog IDDRI. <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/billet-de-blog/ladaptation-la-cop-30-les-indicateurs-au-coeur-des-debats>.
- Taylor, Marcus, Siri Eriksen, Katharine Vincent, Morgan Scoville-Simonds, Nick Brooks, et Lisa Schipper. 2025. « Integrating Power, Justice and Reflexivity into Transformative Climate Change Adaptation ». *Global Environmental Change* 91: 102981. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2025.102981>.
- UNEP. 2025. *Adaptation Gap Report 2025: Running on Empty – The World Is Gearing up for Climate Resilience – without the Money to Get There*. PNUF. <https://doi.org/10.59117/20.500.11822/48798>.
- UNFCCC. 2024. *30 Years of Adaptation under the Convention and the Paris Agreement*. UNFCCC. <https://unfccc.int/30-years-of-adaptation-under-the-convention-and-the-paris-agreement>.
- UNFCCC. 2025. *Defining and Understanding Transformational Adaptation at Different Spatial Scales and Sectors, and Assessing Progress in Planning and Implementing Transformational Adaptation Approaches at the Global Level*. UNFCCC. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/tp2024_08.pdf. (résumé du technical paper FCCC/TP/2024/8.)
- Werners, Saskia E., Russell M. Wise, James R.A. Butler, Edmond Totin, Katharine Vincent, « Adaptation pathways: A review of approaches and a learning framework », *Environmental Science & Policy*, Volume 116, 2021, Pages 266-275, <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1462901120313836>.
- Ziervogel, Gina, et Ralph Hamann. 2024. « The Potential of Social Innovation to Shift the Limits to Climate Adaptation ». *Current Opinion in Environmental Sustainability* 71: 101491. <https://doi.org/10.1016/j.co-sust.2024.101491>.

RETROUVEZ LE DÉTAIL DES INTERVENANTS SUR
www.afd.fr/fr/evenements/conference-recherche-afd-adaptation-2026



© Falihey-Francisco / AFD

RESTONS EN CONTACT

S'inscrire à la newsletter Savoirs AFD

Notre actualité, nos publications
et nos événements à venir directement
dans votre boîte mail :
[inscrivez-vous sur afd.fr !](http://www.afd.fr/fr/evenements/conference-recherche-afd-adaptation-2026)

Nous suivre sur les réseaux sociaux

Retrouvez Savoirs AFD
sur [LinkedIn](#) et sur [Facebook](#).



Pour un monde en commun

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations des territoires où nous intervenons. Nos équipes sont engagées dans plus de 2 700 projets sur le terrain, dans 120 pays et territoires d'Outre-mer, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr - Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel
5, rue Roland-Barthes -75598 Paris cedex 12 -France
Tél. : +33 1 53 44 31 31